Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2025.04.25 11:02:42 +02'00'

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/14-04-2025/Q21

Date de convocation : 1er Avril 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme PLUCHART Claudine
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à M. DECALION Ismaël
M. BALEDENT Matthieu : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme THUILLEZ Martine
M. BRULANT Damien : procuration à M. HISBERGUE Antoine

Membre absent excusé :
Mme DISDIER Mélanie

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – CLUB DE GYMNASTIQUE SAINTE MAXELLENDE CAUDRY – APPROBATION

Monsieur Claude DOYER, Adjoint au Maire, expose que le club de gymnastique Sainte Maxellende nous a fait part de la vétusté de plusieurs de leurs équipements.

Malgré les nombreuses actions menées, le club n'a pas la possibilité, financièrement, de changer tous les agrès et ainsi de remettre la salle en sécurité.

Ils ont donc sollicité la ville de Caudry en vue d'obtenir une participation financière.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

Une liste des agrès à remplacer en priorité a été établie et son coût s'élève à 2 905 €.

La commission des sports, réunie le 17/03/2025, a émis un avis favorable pour accorder une subvention exceptionnelle de 2 905 € au club.

En conséquence,

Monsieur DOYER propose au Conseil Municipal de suivre cet avis et propose :

→ le versement d'une subvention de 2 905 € au club de la gymnastique Sainte Maxellende.

En cas d'accord, les crédits correspondants seront prévus au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : M. BAJODEK

M. BAUDOUX ne participe pas au vote

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Frédéric BRICOUT

Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
24 AVR. 2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

Gymnastique Artistique Féminine et Masculine
Salle des Tullistes
Avenue Jean Moulin 59540 CAUDRY
Association Sportive n° d'agrément : JS5813
Siret n° 783 553 456 00030 APE 9312 Z



mail: contactparentsgym@gmail.com **facebook :** @saintemaxellendecaudry **instagram:** caudrygym

Monsieur Frédéric BRICOUT
Maire de CAUDRY
Place du général De Gaulle
59540 CAUDRY

Objet : Demande de subvention exceptionnelle - financement de matériel

Monsieur le Maire

Notre association La Sainte Maxellende, siégeant à la salle des Tullistes de la ville, a pour objet la pratique de la gymnastique artistique féminine et masculine. Cette pratique demande un investissement matériel considérable pour équiper et sécuriser la salle et les différents gymnastes qui s'y rendent (ceux du club, ceux de la section gym du collège mais également ceux des collèges et lycées voisins).
Pour répondre à cet investissement, l'association mène plusieurs actions durant l'année telles que l'organisation de compétitions internes ou de gala, la vente de calendriers ou encore plus récemment, l'organisation de notre premier repas dansant.

Malheureusement, ces actions ne suffisent pas cette année à remettre la salle en sécurité. En effet, le commercial de la marque GYMNOVA a établi un devis s'élevant à 5679.60€ (voir en pièce jointe). Après la crise que vous connaissez, le club ne peut se permettre financièrement de dépenser une telle somme sans compromettre son avenir. C'est pourquoi nous sollicitons une demande de

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

subvention exceptionnelle auprès de la mairie. Nous avons bien conscience que le financement total du devis ne serait pas réaliste. C'est pourquoi, en accord avec nos entraîneurs et le commercial de GYMNOVA, nous avons établi des priorités :

- les barres asymétriques (1093€) :

  ¤ une paire de chapes plastiques + visserie de barres asymétriques d'entraînement et autostables (89€)

  ¤ deux porte-mains bois standard pour barres asymétriques (2 x 502€ soit 1004€)

- le praticable (832€) :

  ¤ une bavette auto-agrippante de liaison pour tapis de réception de 14m, zone entre les tapis et le praticable (14 x 24€ soit 336€)

  ¤ un kit anti-rotation pour mousse de praticable (138€)

  ¤un kit anti-rotation des moquettes de praticables (84€)

  ¤ quatre bandes auto-agrippantes velours largeur 50mm (4 x 28€ soit 112€)

  ¤ la colle néoprène chimiprène (162€)

- l'intervention du technicien pour réaliser l'ensemble du devis, dont la remise en place du praticable (980€)

Suivant le devis et les priorités, nous nous permettons ainsi de vous demander une subvention à hauteur de 2 905€.

En vous demandant de bien vouloir considérer notre demande et restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugerez utile.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le président,

Monsieur BAUDOUX Aurélien



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

GYMNOVA

Devis No:DV000055934-3

Date 24/02/2025

Code client:CFR5912707
N°Intracom:

LA STE MAXELLENDE DE CAUDRY
LA STE MAXELLENDE DE CAUDRY

RUE JEAN MOULIN
59540 CAUDRY
France

Adresse de livraison

En cas de commande, merci de préciser l'adresse de livraison si elle est différente de l'adresse de facturation

Nom et numéro de téléphone du contact à la livraison :.....
Informations particulières (accès, horaires, etc...) : .....

Votre réf.	Agent	Assistant
Service No 4144	Thomas BUR +33 663312084 t.bur@gymnova.com	Zoé Saidnattar z.saidnattar@gymnova.com

N° lign	Code article	Designation	Qté	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
		FOSSE			
		La fosse est très très dégradée, le matelas supérieur est descendu, les bords béton ne sont pas assez couvert et protégé. Un devis gratuit de diagnostic fosse a été fait, pour faire faire un audit par un technicien plus précis, je vous conseille de le renvoyer signé dès que possible, pour prévoir une date de diagnostic.			
		ANNEAUX			
4.00	QMRA00008Z	MAILLON RAPIDE N°8 - CÂBLERIES D'AGRÈS - L'UNITÉ	2,00	15,00	30,00
		BARRE FIXE (en fosse)			
6.00	QTELEMA812	TENDEUR À LANTERNE M12 + MAILLON RAPIDE N°8 - CÂBLERIES D'AGRÈS	2,00	33,00	66,00
7.00	2550A	TENDEUR RAPIDE DE CÂBLERIES D'AGRÈS - L'UNITÉ	2,00	120,00	240,00
		ARCONS et mini agrès proche			
9.00	3800/04	LOT 4 PATINS D'AGRÈS BEIGE + VIS (TUBES 10 X 5CM) M'18	1,00	40,00	40,00
10.00	0014/05	PATIN + VIS DE TREMPLINS STD ET MINI-AGRÈS (TUBES 5 X 3CM) - L'UNITÉ	4,00	10,00	40,00

GYMNOVA SAS
Siège social : 45 rue Gaston de Flotte - CS30056 - 13375 Marseille Cedex 12 - France
Tel: +33 (0)4 91 87 51 20 - info@gymnova.com - www.gymnova.com
SAS au capital de 3 094 425 € - 395 080 138 RCS Marseille - SIRET 395 080 138 00021 - APE 4649 Z
TVA intracommunautaire FR 45 395 080 138 - EORI FR395080138000021
une société d'ABÉO

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

GYMNOVA

Devis No:DV000055934-3

Date 24/02/2025

LA STE MAXELLENDE DE CAUDRY

Votre réf.	Agent	Assistant
Service No 4144	Thomas BUR +33 663312084 t.bur@gymnova.com	Zoé Saidnattar z.saidnattar@gymnova.com

N° lign	Code article	Designation	Qté	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
		BARRES ASYMETRIQUES			
12.00	3210/20	PAIRE DE CHAPES PLASTIQUES + VISSERIE DE BARRES ASYMÉTRIQUES D'ENTRAÎNEMENT (3270) ET AUTOSTABLES (3345 - 3355 - 3358)	1,00	89,00	89,00
13.00	3260D	PORTE-MAINS BOIS STANDARD POUR BARRES ASYMÉTRIQUES - L'UNITÉ	2,00	502,00	1 004,00
		Les autres barres sur le linéaire de la barre fixe doivent être réglée correctement, le porte mains du montant bas, doit être tourné, avec le joint d'encollage vers le sol. Je note que ces portes mains sont de 2017, ils sont à vérifier régulièrement, et à mettre au budget à moyen terme.			
		POUTRE			
16.00	3800/07	PATIN D'AGRÈS BEIGE + VIS (TUBES 10 X 5CM)	2,00	18,00	36,00
17.00	3652	REVÊTEMENT AMOVIBLE DE CORPS DE POUTRES ENTRAÎN. & COMPÉT. (3610 - 3611 - 3612 - 3670 - 3672)	2,00	445,00	890,00
18.00	1675	Bavette bandes auto-agrippantes de liaison pour tapis de réception - le ml La zone entre le praticable et les tapis, crée des écarts, et donc des risques de blessures. Une bande de 14m, peut être installée à la place de la bavette de finition du praticable.	14,00	24,00	336,00
		SOL			
20.00	6531A	Kit anti-rotation pour mousse de praticable	1,00	138,00	138,00

GYMNOVA SAS
Siège social : 45 rue Gaston de Flotte - CS30056 - 13375 Marseille Cedex 12 - France
Tel: +33 (0)4 91 87 51 20 - info@gymnova.com - www.gymnova.com
SAS au capital de 3 094 425 € - 395 080 138 RCS Marseille - SIRET 395 080 138 00021 - APE 4649 Z
TVA intracommunautaire FR 45 395 080 138 - EORI FR395080138000021
une société d'ABÉO

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

GYMNOVA

Devis No:DV000055934-3

Date 24/02/2025

LA STE MAXELLENDE DE CAUDRY

Votre réf.	Agent	Assistant
Service No 4144	Thomas BUR +33 663312084 t.bur@gymnova.com	Zoé Saidnattar z.saidnattar@gymnova.com

N° lign	Code article	Designation	Qté	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
21.00	6532B	KIT ANTI-ROTATION DES MOQUETTES DE PRATICABLES GA	1,00	84,00	84,00
22.00	TRUBA050BL	Bandes auto-agrippantes velours adhésivé blanc largeur 50mm	28,00	4,00	112,00
23.00	QCOLWAR5L	Colle néoprène chimiprène bidon de 5 litres	1,00	162,00	162,00
		TREMPLINS -MINI TRAMPOLINE - TRAMPO TREMP			
25.00	0014/43	LOT DE 4 PATINS + VIS DE TREMPLINS STD ET MINI-AGRÈS (TUBES 5 X 3CM)	1,00	44,00	44,00
26.00	5065	JEU DE 32 RESSORTS POUR MINI-TRAMP RESSORTS ET SUPER SPRING	1,00	195,00	195,00
27.00	5040D	PROTECTION COMPLÈTE POUR MINI-TRAMPOLINES	1,00	218,00	218,00
28.00	5040/24	KIT 4 ÉLASTOWS DE MAINTIEN DE PROTECTION 116 x 116cm DE MINI-TRAMPOLINES (APRÈS 11/2009)	1,00	16,00	16,00
29.00	438/04	SANDOW DE TOILE POUR BABY-TRAMPOLINE	1,00	13,00	13,00
		DIVERS matelas et tapis			
		Plusieurs housses de tapis sont détruites, craquées et à remplacer, dans l'optique de parfaire l'implantation (un plan est possible pour plus de visibilité et de meilleurs investissements), après discussion, nous pourrons établir un chiffrage en fonction. De plus, 3 tapis de dimensions 200x140x10, et un tapis 170x110x10, sont à renouveler (les mousses et housses ne sont pas récupérables).			
32.00	POSECFG	INSTALLATION	1,00	980,00	980,00

GYMNOVA SAS
Siège social : 45 rue Gaston de Flotte - CS30056 - 13375 Marseille Cedex 12 - France
Tel: +33 (0)4 91 87 51 20 - info@gymnova.com - www.gymnova.com
SAS au capital de 3 094 425 € - 395 080 138 RCS Marseille - SIRET 395 080 138 00021 - APE 4649 Z
TVA intracommunautaire FR 45 395 080 138 - EORI FR395080138000021
une société d'ABÉO

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE

GYMNOVA

Devis No:DV000055934-3

Date 24/02/2025

LA STE MAXELLENDE DE CAUDRY

Votre réf.	Agent	Assistant
Service No 4144	Thomas BUR +33 663312084 t.bur@gymnova.com	Zoé Saidnattar z.saidnattar@gymnova.com

N° lign	Code article	Designation	Qté	Prix unitaire HT (EUR)	Prix total HT (EUR)
		Détails de l'installation:			
	INSTALLATION	Installation des équipements par une équipe de techniciens spécialisés Evacuation des emballages et des déchets chantier à votre charge	1,00	980,00	

Montant HT	4 733,00
Taxe	946,60
Total (EUR)	**5 679,60**

Paiement
15 jours nets

Conditions de livraison
Franco Port (FP)

Les frais de change et/ou commissions bancaires sont à la charge du client.
Notre offre est valable trois (3) mois

Le client reconnaît avoir pris connaissance et agréer sans réserves les conditions générales de vente de la société Gymnova, et notamment la clause attributive de compétence et la clause de réserve de propriété.

En cas d'acceptation du devis, merci de nous retourner un exemplaire signé et complété.

"Bon pour accord". A.....le..... Signature

Code taxe		Montant de la taxe
C_TND	20%	946,60

GYMNOVA SAS
Siège social : 45 rue Gaston de Flotte - CS30056 - 13375 Marseille Cedex 12 - France
Tel: +33 (0)4 91 87 51 20 - info@gymnova.com - www.gymnova.com
SAS au capital de 3 094 425 € - 395 080 138 RCS Marseille - SIRET 395 080 138 00021 - APE 4649 Z
TVA intracommunautaire FR 45 395 080 138 - EORI FR395080138000021
une société d'ABEO

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140425_Q21**
Objet :	**Demande de subvention exceptionnelle - Club de gymnastique Sainte Maxellende Caudry ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	681.5 Ko
Nom original : DEL140425_Q21.pdf		
Nom métier : 99_DE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE-1-1_1.pdf		
Annexe (Fichier de signature électronique)	application/pdf	2.4 Mo
Nom original : Annexe_Q21.pdf		
Nom métier : 99_SE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q21-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 avril 2025 à 11h03min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 avril 2025 à 11h04min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 avril 2025 à 11h04min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 avril 2025 à 11h04min58s	Reçu par le MI le 2025-04-24